

## Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE

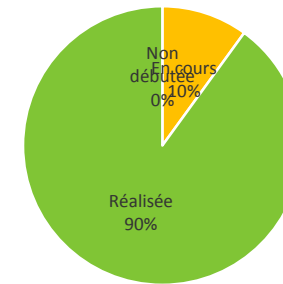
Nom de l'installation visitée : CLSC MALAUZE ET CENTRE D'HEBERGEMENT DE MATAPEDIA

Région : Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

Date de la visite : 16 septembre 2015

Suivi des recommandations au : 16 septembre 2017

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	1	3	4
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	0	6	6
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>10</b>

**PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ**

Recommandations	Moyens	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au									Commentaires	
			17 janvier 2016			16 septembre 2016			16 septembre 2017				
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée		
1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	1-Les infirmières-chef et les membres du comité qualité de vie en centre d'hébergement élaboreront un plan d'action où s'inscriront les mesures en lien avec les orientations ministérielles. 2- Les infirmières-chef et un comité ad hoc élaboreront un programme d'accompagnement en fin de vie. 3- La personne responsable de l'avis du mouvement avisera par courriel la présidente du comité des résidents du mouvement de la clientèle.- L'infirmière-chef ajoutera cette tâche à la démarche d'admission. 4- La liste des résidents à jour sera remise aux membres lors des rencontres du comité des résidents.	2017-03-31		x			x				x	Point 1- En continu. Point 2- Le programme de fin de vie est élaboré régionalement.
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité et la qualité des interventions de l'équipe soignante.	1-Les infirmières-chef définiront le rôle de l'intervenant accompagnateur et le diffusera à l'équipe. 2-À l'admission d'un résident, un intervenant accompagnateur sera nommé par l'AIC et inscrit au Kardex(non débuté).3- L'infirmière-chef assurera la stabilité des temps complets PAB en confection d'horaire.	2016-05-01		x			x				x	1- Le rôle est défini et décrit dans la démarche d'accueil. Des rappels sont faits régulièrement lors des rencontres d'équipe. 3-Les équipes sont stabilisées.
3	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour assurer la promotion des droits des résidents.	1- L'adjointe SAPA informera la commissaire aux plaintes et à la qualité des services de la recommandation du MSSS. 2-La commissaire aux plaintes en collaboration avec l'adjointe SAPA élaborera un calendrier d'activités de promotion. 3- L'infirmière-chef informera les membres du comité des résidents de la recommandation du MSSS.4- En collaboration avec l'infirmière-chef, les membres élaboreront un calendrier d'activités de promotion.	2017-03-31		x			x			x		Le comité des résidents est à consolider. Stratégie de recrutement en cours.
4	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.	L'infirmière-chef invitera le comité des résidents à une rencontre du comité qualité de vie , au comité ad hoc "accompagnement en fin de vie" et autres rencontres, s'il y a lieu.	2016-11-01		x			x				x	Une rencontre du comité qualité de vie s'est tenue en mai 2017. Un membre du comité des résidents y assistait. La démarche est à poursuivre car le comité des résidents est à consolider.

Recommandations	Moyens	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au									Commentaires	
			17 janvier 2016			16 septembre 2016			16 septembre 2017				
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée		
<b>PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX</b>													
5	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'information transmise au résident lors de l'accueil.	1- L'AIC planifiera des rencontres 2 semaines post admission avec les résidents et ses proches pour valider la compréhension des renseignements transmis à l'admission. - L'infirmière-chef ajoutera cette tâche à la démarche d'admission.	17 janvier 2016			x						x	
6	Le MSSS recommande que l'établissement s'assure de mieux adapter aux besoins des résidents les soins et l'assistance qu'il prodigue.	1- L'infirmière-chef en collaboration avec l'AIC planifiera des rencontres interdisciplinaires avec les proches et les familles des résidents en fin de vie.	1 décembre 2016		X			x				x	L'outil clinique "plan d'intervention d'un résident en fin de vie" est implanté. Des rencontres interdisciplinaires sont faites.
7	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'information transmise au résident lors du repas.	- L'infirmière-chef informera les équipes de la recommandation du MSSS. - L'infirmière-chef enverra une note de service rappelant l'importance d'informer verbalement le résident du contenu du plat servi.	1 février 2016			X						x	
8	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour offrir des activités de loisir diversifiées et adaptées aux besoins et aux intérêts des résidents.	- La responsable des loisirs utilisera un formulaire d'évaluation standardisé pour recueillir les intérêts et les besoins des résidents.	15 février 2016			x						x	Réalisé depuis l'arrivée d'une nouvelle technicienne en loisirs.

Recommandations	Moyens	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au									Commentaires
			17 janvier 2016			16 septembre 2016			16 septembre 2017			
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
9 Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'implication des proches ou des autres membres du personnel à l'animation du milieu de vie.	1- Les membres du comité qualité de vie élaboreront une liste d'activités dirigées à faire par le personnel, les bénévoles et les familles. 2- Intégration des activités dirigées à la programmation	1 mars 2017			x			x			x	Débuté depuis la fin avril 2016.
10 Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à soutenir les bénévoles qui oeuvrent auprès des résidents	1- L'infirmière-chef informera la responsable des bénévoles de la recommandation du MSSS. 2 - Les responsables des bénévoles en collaboration avec les infirmières-chef identifieront les sujets de formation et/ou de sensibilisation à offrir aux bénévoles. 3- Les responsables des bénévoles offriront une formation pour tous les nouveaux bénévoles et offriront une à deux activités / année de formation.4 - Les responsables des bénévoles compléteront et disponibiliseront le guide du bénévole.	1 mars 2017		X			x				x	1-2-3: Réalisés (Sensibilisation sur l'accompagnement à la fin de vie. Faible participation). Guide du bénévole disponible.